



Québec, 22 juillet 2020
Fonds de bourses en santé durable

Cher donateur,

C'est avec grande sincérité que je tenais à vous remercier pour la générosité dont vous avez fait preuve et qui a permis que j'obtienne une Bourse de recherche clinique issue du Fonds de bourses en santé durable de la Faculté de médecine de l'Université Laval. En tant que médecin résident en psychiatrie ayant un cheminement de clinicien-chercheur, il s'avère fondamental que je puisse compter sur le soutien de philanthropes comme vous pour pouvoir mener à terme mes recherches et améliorer ainsi la qualité de vie des personnes ayant une problématique de santé mentale. Votre contribution est le témoignage de votre foi envers l'innovation en santé qui sera certainement un élément fondamental permettant d'assurer de façon durable le bien-être de millions de Québécois et de Canadiens.

Mes travaux actuels visent à développer une nouvelle technique d'évaluation du jugement pratique et moral chez des personnes atteintes de schizophrénie et ayant été judiciairisées. En employant de nouvelles technologies telles la réalité virtuelle et l'analyse de discours, je vise à construire un test qui aidera à déterminer avec plus d'objectivité la responsabilité criminelle de ces personnes. Outre le fait de pouvoir contribuer aux connaissances sur le cerveau humain, ce projet vise à favoriser la justice et l'accès aux soins en permettant que des personnes atteintes d'un trouble mental dont la responsabilité criminelle ne saurait être engagée puissent bénéficier d'une prise en charge adéquate qui favorise leur rétablissement et leur réinsertion sécuritaire au sein de la société. Si le résultat de ces recherches démontrait l'efficacité de la technique développée, je pense en étendre l'application à d'autres domaines en dehors du contexte médico-légal, mais requérant tout de même une évaluation raffinée du jugement. Cela pourrait être le cas des démences comme la maladie d'Alzheimer. En effet, dans cette maladie, outre une atteinte de la mémoire, nous pourrions constater, dans plusieurs cas, une diminution progressive du jugement pratique. Une évaluation adéquate de ce dernier s'avérerait donc nécessaire pour s'assurer de la sécurité de la personne dans son maintien à domicile. En ce sens, l'existence d'une nouvelle





technique pourrait suppléer aux outils peu performants utilisés présentement en clinique et contribuer à préserver la santé de nos personnes âgées. Pouvoir imaginer ces futures applications ambitieuses serait impossible sans l'aide de la Bourse de recherche clinique issue du Fonds de bourses en santé durable de la Faculté de médecine de l'Université Laval. J'entends investir celle-ci dans son intégralité pour financer une partie significative de la phase de développement de la technique d'évaluation.

Je suis donc très fier de poursuivre ma formation et mes recherches en me sentant soutenu par vous et la Faculté de médecine de l'Université Laval. Cette dernière, qui compte avec 170 ans de tradition d'excellence, constitue un leader en santé durable au Canada et en Amérique du Nord.

Pouvoir me former au sein d'une telle institution a motivé mon choix au moment de décider dans quelle université je réaliserai ma résidence. L'expérience de ces quatre dernières années ne peut que confirmer la justesse de ce choix.

Espérant partager bientôt le résultat de mes recherches, veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants.

Simon-Pierre Bernard-Arevalo, MD
Programme de résidence en psychiatrie